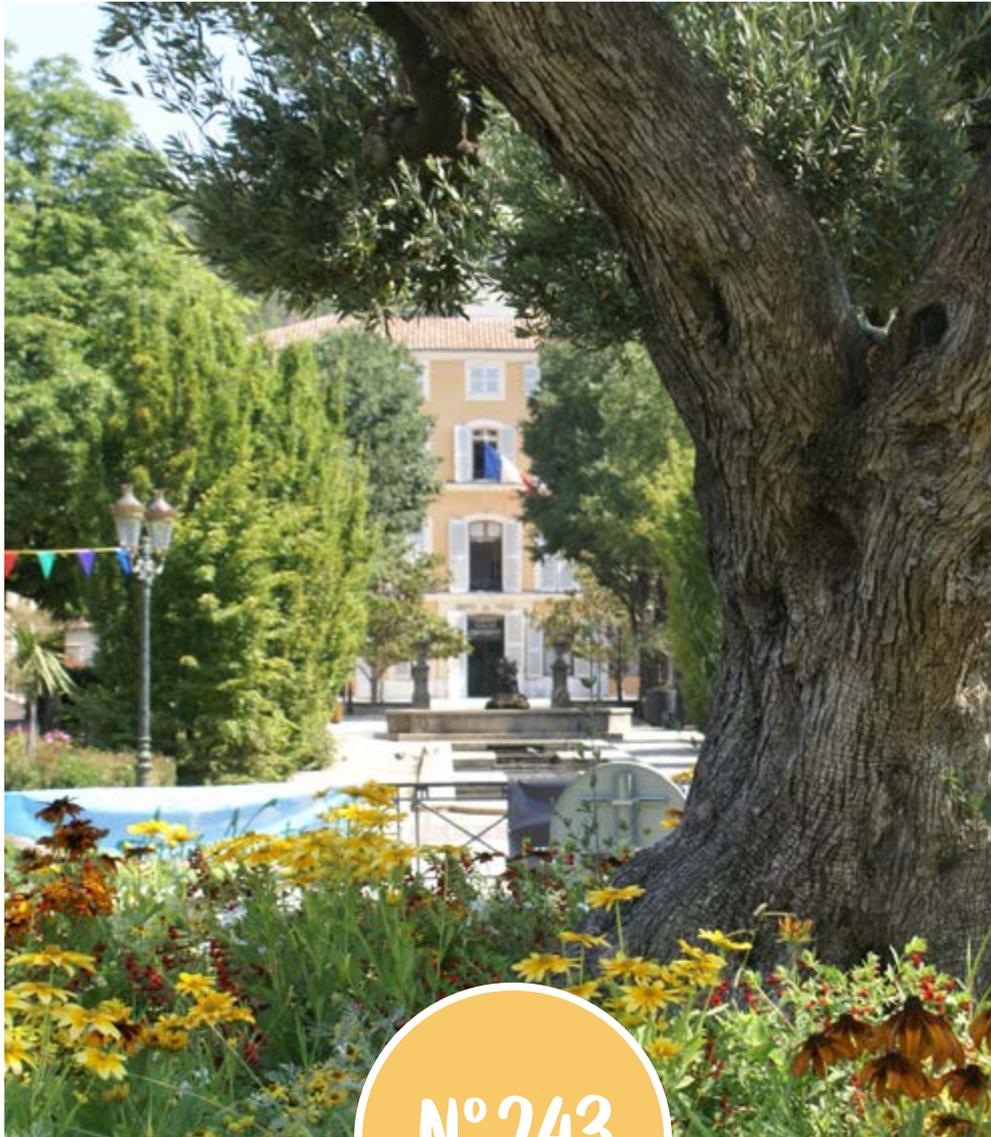




Gémenos Infos



N°243

MAI 2021

Au sommaire



Page 3

EDITO



Pages 12 et 13

SÉCURITÉ : Les caméras et leurs bénéfices



Pages 4 et 5

VACCINODROME : Lettres à la préfecture



Page 14

ÉVÈNEMENT : Les Gémenosiates



Pages 6 et 7

RETOUR EN IMAGES



Page 15

SOLIDARITÉ : Journée de l'Autisme



Page 8

LOISIRS : Sport ou culture ? Les deux !



Pages 16 et 17

COMMERCE LOCAL & ANNUAIRE



Page 9

TRAVAUX : La voirie



Pages 18 et 19

VIE PRATIQUE : Gémenos sur Facebook, numéros utiles, état civil



Page 10

ENVIRONNEMENT : Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Page 11

URBANISME : Avis d'enquête publique



Page 11

ASSOCIATION : CCFF - Appel à candidatures !

Magazine édité par la Ville de Gémenos et téléchargeable sur : www.mairie-gemenos.fr/le-kiosque

Directeur de la publication : Roland Giberti - Photos : Service communication

Rédaction : Frédéric Adragna - Création graphique : Aurore Flahou www.lespetitscaracteres.fr - Impression : PRINT CONCEPT



Vaccination massive pour tous, parlons-en !

Alors que les médias se font l'écho d'un gouvernement qui clame que la seule chance que l'on ait de voir redémarrer le pays est une vaccination massive et rapide de toute la population, nous, à Gémenos, déplorons un tout autre son de cloches.

J'ai, en effet, proposé par trois fois à la préfecture des Bouches-du-Rhône, la mise à disposition de la salle municipale Jean Jaurès pour en faire le vaccinodrome local. Après un premier courrier envoyé dès le 6 janvier, resté sans réponse, ce sont 2 autres courriers postés respectivement les 5 février et 7 avril, dans lesquels j'évoquais les annonces gouvernementales et faisais part de notre forte volonté de permettre une vaccination massive à Gémenos.

Malheureusement, comme vous le découvrirez en lisant nos échanges postaux dans les pages qui suivent,

il semblerait que la Préfecture des Bouches-du-Rhône ne soit pas encline à permettre l'installation d'un vaccinodrome à Gémenos pour le moment.

Par ailleurs, nous avons réussi par le biais de notre CCAS, mi-avril, à intégrer un dispositif organisé à l'Espace des Libertés à Aubagne. Cette campagne était vouée à apporter une réponse vaccinale à l'attention des publics fragiles et isolés du territoire. Elle s'adressait aux personnes de plus de 70 ans. Là encore, malgré la réactivité de nos services, ayant reçu l'information le 8 avril pour un dépôt de liste de prétendants le 13 avril (avec un week-end au milieu), le résultat escompté n'a pas été au rendez-vous et seulement 4 Gémenosiens ont pu en bénéficier.

À l'heure où la mobilisation générale devrait permettre un retour à une vie normale au plus tôt pour retrouver un contexte sanitaire acceptable et offrir à nos entreprises l'opportunité de reprendre une activité vitale, je déplore cette cacophonie organisationnelle. Il nous reste à espérer que nos dirigeants joignent la parole aux actes et considèrent vraiment tous les Maires comme un maillon essentiel dans cette chaîne pour lutter contre la pandémie qui nous paralyse depuis plus d'un an.

Dans ce contexte, notre volonté de maintenir toutes les manifestations destinées à conforter le lien social est compromise. Notre festival « Les Arts Verts » n'aura finalement pas lieu, victime de l'absence de perspectives et de l'annulation de la plupart des artistes.

En ce qui concerne l'action municipale, elle répond quant à elle, à point nommé aux besoins de ses administrés.

C'est ainsi que nous allons bientôt effectuer les premiers tests de fonctionnement du dernier investissement en date à destination de la sécurité de nos enfants.

Au mois de mars, nous évoquons le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) de nos écoles.

Les alarmes spécifiques sont désormais installées dans nos deux écoles ainsi qu'à la crèche.

À l'issue d'une formation qui doit avoir lieu dans le courant du mois, nos trois dispositifs d'alarme PPMS seront fonctionnels.

La vision que je me fais de la politique est ainsi : nous évaluons le besoin, nous finançons le projet et le mettons en œuvre le plus rapidement possible.

Continuons à respecter les gestes-barrières et prenez soin de vous ainsi que de vos proches.

Roland GIBERTI

Maire de Gémenos

Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Conseiller Départemental des
Bouches-du-Rhône

Vaccinodrome

COURRIERS ENVOYÉS À LA PRÉFECTURE

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Ville de Gémenos

TÉL : 04 42 32 89 00
FAX : 04 42 32 71 41
www.mairie-gemenos.fr

Gémenos, le 06 janvier 2021

Le Maire de Gémenos
à
L'attention de M. Préfet des Bouches-du-
Rhône

Préfecture de la Région PACA
Place Félix baret – CS 80 001
13282 MARSEILLE cedex 06

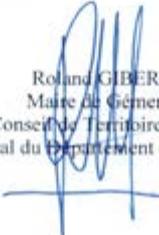
Réf : RG/PE/CN/149401
Service : Direction Générale Des Services

Pièce jointe : Plan et photo de la salle municipale

Objet : Proposition de mise à disposition d'une salle municipale pour effectuer vaccination Covid-19

Suite aux dernières annonces gouvernementales, je vous propose de mettre à disposition une salle municipale dont vous trouverez en pièce jointe les caractéristiques afin d'effectuer les vaccinations Covid-19.

Je reste dans l'attente de votre validation sur ce dossier.


Roland GIBERTI
Maire de Gémenos
Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence
Conseiller Général du Département des Bouches-du-Rhône

Gémenos, le 05 février 2021

Réf : RG/PE/CT/150080
Service : Direction Générale Des Services
Objet : Vaccination COVID – Nouvelle proposition de mise à disposition d'une salle municipale

Suite aux dernières annonces gouvernementales je vous réitère ma proposition (Cf Courrier du 06 janvier 2021 pour lequel je n'ai pas eu de réponse à ce jour) de mise à disposition d'une salle municipale afin que des vaccins puissent être effectués comme le souligne le Ministre de la Santé (dès lors qu'un nombre suffisant sera disponible courant mars).

Dans l'attente de votre retour dans les meilleurs délais possibles.

Gémenos, le 07 avril 2021

Réf : RG/PE/AG/CN/151203
Service : Direction Générale Des Services

Objet : Vaccination COVID - Nouvelle proposition de mise à disposition d'une salle municipale

Je vous réitère ce jour, pour la 3^{ème} fois (cf courrier du 6 janvier 2021 et du 5 février 2021) la proposition de mise à disposition d'une salle municipale afin d'effectuer les vaccinations Covid-19.

Espérant un retour de vos services sur le sujet.



Vaccinodrome

RÉPONSES FAITES PAR LA PRÉFECTURE


**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SIRACEDPC

Marseille, le 10 FEV. 2021

Réf : 000094

Monsieur le Maire,

Vos correspondances des 6 janvier et 5 février 2021 par lesquelles vous m'avez fait part de votre volonté, de déployer un centre de vaccination afin de participer activement à la campagne de vaccination contre la COVID19, ont retenu toute mon attention.

Je tiens d'ores et déjà à vous remercier de votre démarche, qui témoignant de votre engagement citoyen, s'inscrit dans les actions conduites par les partenaires essentiels de l'État que sont les maires, afin de lutter contre la pandémie.

S'il n'est pas envisagé de recourir, à ce stade, à l'activation d'un centre de vaccination ouvert au public sur votre commune, je ne manquerai pas, bien entendu, et en liaison avec le directeur général de l'agence régionale de santé PACA, de solliciter votre concours le moment venu.

Je vous remercie de cette initiative au service de nos concitoyens, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée. *et de vos réactions les meilleures.*

Le préfet

Christophe MIRMAND




**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SIRACEDPC

Marseille, le 13 AVR. 2021

Réf : 000179

PJ : courrier du 10 février 2021

Monsieur le Maire,

Vos correspondances des 6 janvier et 5 février 2021 par lesquelles vous m'avez fait part de votre volonté, de déployer un centre de vaccination afin de participer activement à la campagne de vaccination contre la COVID19, ont bien été réceptionnés et ont retenu toute mon attention.

Comme j'avais tenu à vous l'indiquer le 10 février dernier, je pourrais être conduit à solliciter votre concours en fonction des évolutions de la situation sanitaire et des disponibilités de doses vaccinales.

Le dispositif actuel, établi en liaison avec le directeur général de l'agence régionale de santé, ne prévoit pas pour le moment l'ouverture d'un centre de vaccination sur votre commune.

En vous remerciant de votre engagement sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée. *et de vos réactions les meilleures.*

Le préfet

Christophe MIRMAND

Retour en images

Mardi 30 mars, la crèche Sylki Giraldi s'est transformée en incubateur de super-héros. Avec des zones bien délimitées pour raison sanitaire, chaque groupe d'enfants était accompagné de leurs Super-taties respectives et de Mme Randazzo, directrice de la crèche.

Toute la journée, ils ont eu le loisir de profiter d'une ambiance carnavalesque. Musique, ballons multicolores et friandises étaient au rendez-vous de ce moment festif.

La section ROUDOUDOU animée par un panda et deux chats incarnés par Nathalie Virginie et Patricia



La section DRAGIBUS avec les « Claudette » Titi, Corinne et Lauriane motivées pour « Y'a le printemps qui chante »



La section TAGADA où Céline et Christelle sont prêtes pour la course aux m&m's



La section COCOBAT encadrée par Gisèle, Murielle et Sylvie en tenue pour cultiver la bonne humeur

Retour en images



Le 14 avril, les éco-ambassadeurs recevaient les premiers administrés inscrits dans la démarche des composteurs collectifs.



Le 3 avril dans le cadre des festivités de Pâques, la municipalité organisait une chasse aux œufs numérique.



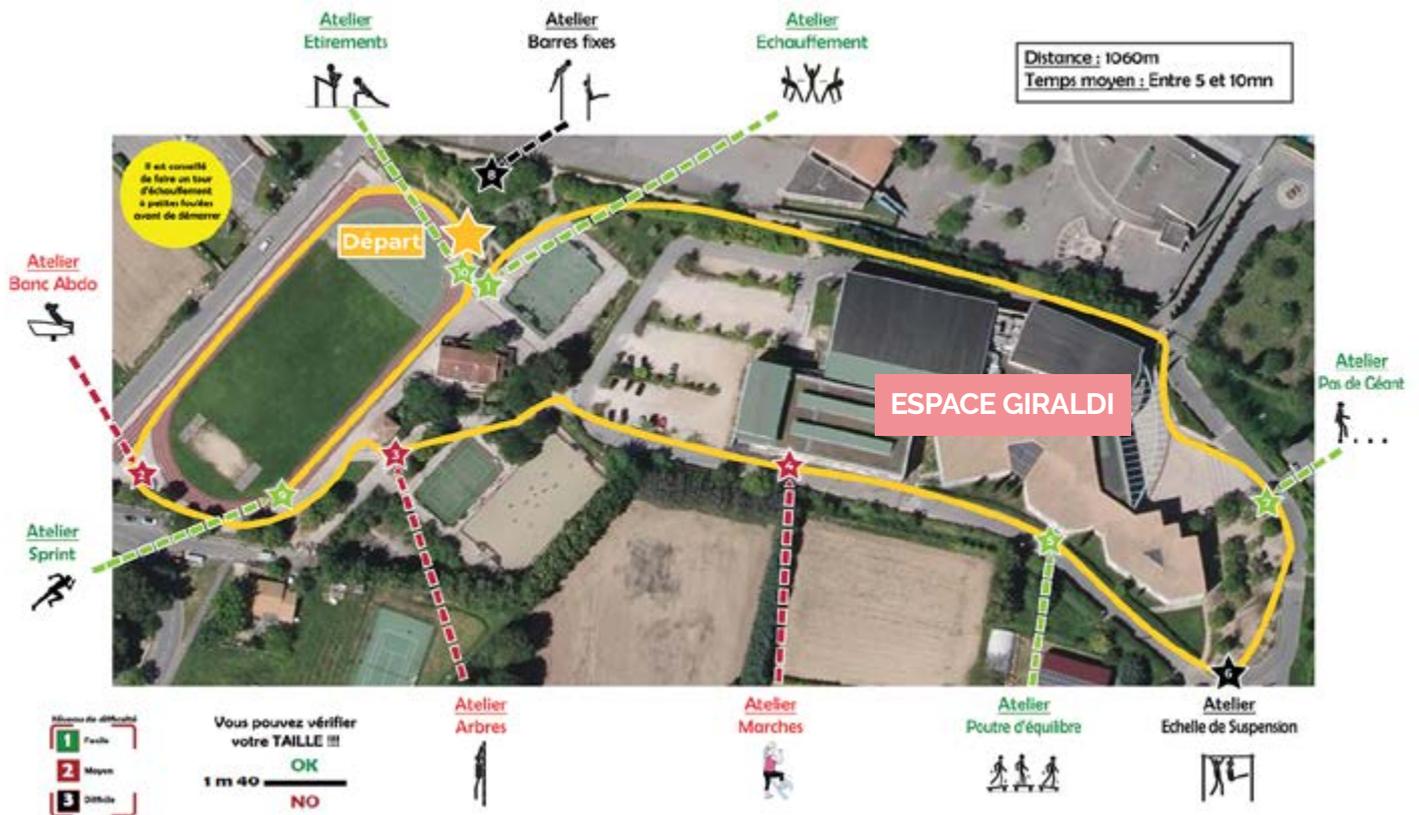
Après avoir parcouru les lieux indiqués en répondant aux questions via une application dédiée, les 330 participants ont été récompensés de leurs efforts. Ils se sont rendus à l'Office de Tourisme où leur a été remis un sachet contenant chocolats et friandises de Pâques ainsi qu'un modèle d'origami.

SPORT OU CULTURE ? LES DEUX !

QUE VOUS SOYEZ MOTIVÉS POUR BOUGER ET VOUS AÉRER EN EXTÉRIEUR OU QUE VOUS PRÉFÉRIEZ SAVOURER UN BON LIVRE CONFORTABLEMENT INSTALLÉS, À GÉMENOS VOUS AVEZ LE CHOIX.

Imaginé par le Conseil Municipal des Jeunes, vous disposez autour de l'Espace Albert Giraldi, d'un « *Parcours Santé* » constitué de 10 ateliers. Son accès est libre et il n'attend que vous !

Précautions : toute activité physique peut induire un risque de santé. Sachez réguler vos efforts et récupérer entre chaque exercice. En cas de fatigue, il est recommandé de limiter ses efforts sur certains appareils ou de les éviter. Gardez à l'esprit que le respect de la chronologie du parcours est conseillé pour votre santé.



La médiathèque de Gémenos vous accueille dans ses locaux de 400 m² avec 22400 documents répartis dans divers espaces dédiés à la lecture, la recherche et la détente : l'espace presse avec 40 abonnements, l'espace multimédia avec 6 postes informatiques dont 3 accès internet, le secteur image et son avec 1700 CD, 1600 DVD et plus de 19000 documents imprimés en secteur adulte et jeunesse.

Vous pouvez désormais non seulement consulter le catalogue en ligne de la médiathèque, visualiser les nouveautés et sélections, mais aussi et surtout réserver des ouvrages depuis chez vous !

Il vous suffit de vous connecter sur :

gemenos-pom.c3rb.org

MÉDIATHÈQUE

— GÉMENOS —

TRAVAUX DE VOIRIE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DE NOMBREUX TRAVAUX SONT MIS EN ŒUVRE SUR LA VOIRIE ET LES INFRASTRUCTURES COMMUNALES EN CONCERTATION ET AVEC L'AIDE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE. CES TRAVAUX ONT POUR BUT DE SÉCURISER LES VOIES DE CIRCULATION AINSI QUE LES ACCÈS PIÉTONS TOUT EN CONFÉRANT À NOTRE ESPACE PUBLIC UN CONFORT POUR TOUS.



Régulièrement les marquages au sol sont renouvelés pour la sécurité des automobilistes, des piétons et également des cyclistes à l'instar des marquages verts qui annoncent le double sens pour les vélos sur certaines voies.

Dans le courant du mois de mars, des travaux ont été effectués sur le chemin de Saint-Jean, de la rue de la fontaine jusqu'au rond-point des 5 bassins.

Ces travaux consistaient en une réfection totale de la chaussée sur près de 700 mètres. 447 tonnes d'enrobé béton bitumeux ont été nécessaires pour recouvrir les 3800 m² de voirie.

Une grande partie des trottoirs a également été réhabilitée. Outre le remplacement des 31 regards et de 34 bouches à clés (vannes d'arrêt d'eau potable), un ralentisseur a été installé et le mur de l'angle de la rue de la fontaine a été repris sur 4 mètres pour permettre une meilleure visibilité.

La signalisation horizontale a ensuite été apposée sur la totalité de l'ouvrage et ce marquage routier a bénéficié d'un renforcement sécuritaire.

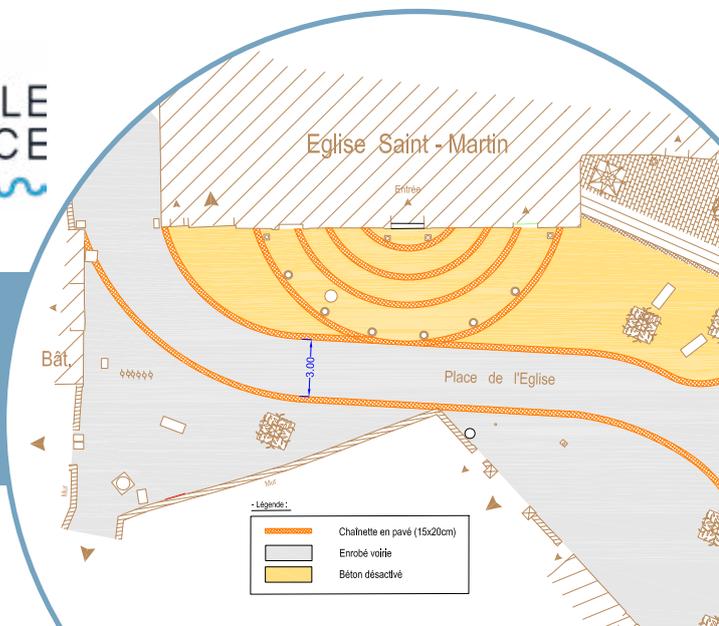
Ces jours-ci, des travaux débutent sur et devant le parvis de l'église.

Ces travaux de sécurité et d'agrément devraient se prolonger jusqu'à début juin.



Dans le prolongement, des travaux de sécurisation ont été effectués à proximité de l'école de la Culasse. Un trottoir a été élargi afin de sécuriser la traversée piétonne. 16 potelets et 11 barrières sont venus compléter le mobilier urbain déjà présent. Là aussi, le marquage routier a été repris et amélioré par la mise en place d'une bande de guidage sur le passage piéton.

Il est prévu, avant la rentrée scolaire de septembre 2021, l'installation de 4 coussins béton en aval et en amont de la traverse piéton de l'école, pour renforcer la sécurité et réduire la vitesse aux abords de l'école.



Environnement

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

À l'approche de la saison estivale, nous souhaitons vous rappeler que l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2014 impose l'Obligation Légale de Débroussailler (OLD) à toutes constructions, chantiers et installations de toute nature situés en espace sensible et à moins de 200m d'un massif forestier.

En zone naturelle, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur minimum de 50m autour des constructions et sur 10m de part et d'autre des voies privées y donnant accès.

En zone urbaine, c'est la totalité de la parcelle qui doit être débroussaillée, qu'elle soit bâtie ou non.

Le débroussaillage consiste principalement à :

- Supprimer tous les arbres et branches à moins de 3m à l'aplomb des murs de façade
- Éliminer les arbres morts ou dépérissants
- Élaguer les arbres à 3m du sol
- Laisser 3m de distance entre chaque houppier
- Supprimer les arbustes situés sous les arbres

PROTÉGEONS LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les communications électroniques sont devenues indispensables.

Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Leur interruption perturbe le fonctionnement des alarmes, des télétransmissions, des télésurveillances, etc.

Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications électroniques.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant.

JARDINS MUNICIPAUX PARTAGÉS

La municipalité envisage la création de jardins partagés aux abords du Fauge.

Ce projet qui est à l'étude sera élaboré dans l'intérêt des Gémenosiennes et des Gémenosiens qui souhaitent s'y investir.

Si cette initiative vous intéresse, nous vous invitons à vous faire connaître en envoyant un mail à : jardinspartagesgemenos@gmail.com afin d'avoir la primeur de ses évolutions.

CONTACT :

SERVICE ENVIRONNEMENT

04 42 32 89 00



Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille-Provence débutera **le lundi 10 mai à 09h00** et se terminera **le vendredi 11 juin 2021 à 17h00**.

Jours et heures d'ouverture des lieux d'accès à l'enquête publique en mairie de Gémenos : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h15, accès au dossier et registre numérique.

La permanence en Mairie de Gémenos de la commission d'enquête se tiendra **le lundi 31 mai de 14h à 17h**.

Le public peut accéder au registre dématérialisé sur : www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif1

Le public peut exprimer une requête via l'adresse mail: enquetepublique-pluimp-modif1@mail.registre-numerique.fr

Le public pourra formuler ses observations :

- Par voie électronique (registre dématérialisé ou par courrier électronique)
- Sur les registres d'enquête « papier » disponibles en Mairie
- Par courrier adressé par voie postale : Mr François RESCH - Président de la commission d'enquête modification n°1 PLUi - Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction de la Planification et de l'Urbanisme - Territoire Marseille-Provence - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02



Association

VOUS VOULEZ ÊTRE ACTEUR DE VOTRE ENVIRONNEMENT ? DEVENEZ MEMBRE BÉNÉVOLE DU COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS (CCFF)

Le CCFF, protecteur de notre patrimoine forestier, est un acteur, à missions multiples :

- Sensibiliser le public pour la prévention des incendies,
- Assurer des surveillances en patrouillant dans les massifs pendant les périodes à risques (de juin à septembre),
- Assister et guider les moyens de secours lors des interventions, si nécessaire,
- Coopérer avec les autres acteurs de la D.F.C.I (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) : Sapeurs-pompiers, O.N.F, Police municipale, Gendarmerie.

Le C.C.F.F forme :

- A la conduite 4x4 sur pistes DFCL,
- A l'utilisation des moyens radios,
- A l'utilisation des moyens d'extinction (moto pompe),
- A la topographie.



Conditions requises :

- Une bonne santé, se déplacer avec aisance, aucune aptitude physique n'est requise ni certificat médical exigé,
- Être titulaire du permis de conduire en cours de validité,
- Avoir plus de 18 ans.



Que vous soyez actifs ou retraités, femmes ou hommes, vous voulez être acteur de votre protection environnementale, partager des moments de convivialité, vous sentir utile ?

Venez nous rejoindre !

CONTACT

Adressez votre candidature : C.C.F.F 100 avenue de Bertagne 13420 Gémenos
Email : ccffgemenos@gmail.com

LA POLICE MUNICIPALE, AU SERVICE DES PERSONNES ET DES BIENS DE LA COMMUNE DE GÉMENOS.

LE CENTRE DE SÉCURITÉ URBAIN DE GÉMENOS EST SITUÉ RUE MARÉCHAL DES LOGIS PLANZOL. IL EST CONSTITUÉ DE 6 AGENTS PLACÉS SOUS L'AUTORITÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET DISPONIBLES EN BRIGADE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL 24H/24 ET 7J/7.

LEURS PRINCIPALES MISSIONS QUOTIDIENNES SONT :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens. Surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics.

Patrouilles de surveillance sur l'ensemble du territoire communal, dans les lotissements et le Pôle d'Activité de Gémenos.

- Assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols et les dégradations.

Veiller à l'absence de nuisances telles que, le bruit, les troubles de voisinages, les aboiements d'animaux.

- Maintenir l'ordre sur la voie publique, lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, foires, lieux de cultes.

- Contrôles de Police Route et contrôles vitesse sur les axes routiers de la commune.

La prévention, assistance et secours lors d'accidents.

Les équipes disposent de 4 véhicules dont 2 motos 125 cm³, leur permettant une surveillance accrue du territoire de la commune.

Pour résoudre certaines enquêtes, ils peuvent compter sur un ambitieux réseau de vidéo protection déployé sur la commune.



Sécurité

FOCUS SUR LA VIDÉO PROTECTION



Depuis 2004, la municipalité a fait le choix de développer un réseau de vidéo protection sur la commune. Cette décision marque la volonté municipale de vouloir améliorer la sécurité des personnes et des biens, répondre davantage aux demandes sociales de sécurité et de prévention, et lutter contre le sentiment d'insécurité. La ville, dans le cadre de sa politique de gestion de l'espace public et de la prévention de la délinquance, entend ainsi freiner l'insécurité.

Cette politique doit se concilier avec le respect des libertés publiques et individuelles. Les lieux d'implantation des caméras de vidéosurveillance respectent les impératifs législatifs, répondent aux problématiques existantes sur certains espaces et visent les objectifs suivants : la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des bâtiments publics et leurs abords, la prévention d'actes terroristes.

UN CADRE LÉGAL RESPECTÉ

La ville s'engage au-delà des obligations législatives et réglementaires qui encadrent le régime de la vidéo protection à veiller au bon usage de ce système et garantir les libertés individuelles et collectives. La mise en œuvre du système de vidéo protection respecte les textes fondamentaux protecteurs des libertés publiques et privées.



La procédure d'installation des caméras a été soumise à une autorisation de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône après avis de la commission départementale des systèmes de vidéo protection délivrée pour l'installation initiale le 10 février 2004.

UNE UTILISATION RÉGLEMENTÉE

Le chef de poste, Responsable d'Exploitation du Système, veille à la destruction des enregistrements dans les délais prévus par l'arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône. La ville assure la confidentialité de la salle d'opération grâce à des règles de protection spécifiques. L'accès à la salle d'exploitation est exclusivement réservé au personnel habilité.

Les agents sont assermentés et soumis au respect du secret professionnel ainsi qu'à l'obligation de discrétion des fonctionnaires territoriaux portant Code de déontologie des Agents de Police Municipale.



Des résultats probants avec ci-dessous, les dernières enquêtes résolues grâce à la vidéo protection :

- Vol de tabac – Place Georges Clemenceau
- Incendie volontaire – Espace Sport et Culture
- Dégradation de bien privé par un véhicule – Mur de clôture
- Accident de la circulation – Informations sur le déroulé des faits
- Dégradation de bien public – Panneau de signalisation

POLICE MUNICIPALE DE GÉMENOS : 04 42 32 89 08



LE SAVIEZ-VOUS ?

À ce jour, la commune dispose de 98 caméras de vidéo protection sur l'ensemble du territoire communal.

Un nouveau projet d'agrandissement du parc est prévu pour l'année 2021.

MARSEILLE

861600 habitants - 600 caméras
Soit 1 caméra pour 1435 habitants

NICE

342500 habitants - 2600 caméras
Soit 1 caméra pour 131 habitants

AUBAGNE

47500 habitants - 110 caméras
Soit 1 caméra pour 431 habitants

GÉMENOS

6551 habitants - 98 caméras
Soit 1 caméra pour 66 habitants



Évènement

LA MAIRIE DE GÉMENOS ORGANISE LES GÉMENOSIADES !

DANS L'HEUREUSE PERSPECTIVE OÙ LA SITUATION SANITAIRE S'AMÉLIORERAIT, LA MUNICIPALITÉ A EU ENVIE DE CRÉER UN NOUVEL ÉVÈNEMENT FESTIF, SPORTIF ET FÉDÉRATEUR PAR LE BIAIS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DÉDIÉE AUX COMMERCES.

« **Les Gémenosiales** » c'est une manifestation qui opposera dans la convivialité, des commerces de Gémenos dans 4 disciplines sportives (Padel, Pétanque, Course à Pied et Football) pendant 2 semaines de 19h00 à 22h00.

Les commerces qui participent à ces rencontres sportives sont :

- Allianz Gémenos
- Le pain doré
- Cordonnerie des Granges
- La Madeleine de Marcel
- Épicerie de Cédric
- By Isabelle G
- Gem' le Vin
- Vincent coiffure
- La Gémenosienne
- Maison de la presse
- Titi la Suite
- Au coin Fleuri
- L'atelier Pascal
- Gémenos Immobilier
- Gem Optic
- Gem Coiffure

Le lundi 28 et le mardi 29 juin, la compétition débutera avec le tournoi de Padel. Il sera suivi le mercredi 30 juin et le jeudi 1 juillet par le tournoi de Pétanque. Le vendredi 2 juillet, c'est la course à Pied avec un départ devant la Mairie et une arrivée à l'ESC sur la piste d'athlétisme qui clôturera cette première semaine.

La semaine suivante fera la part belle au tournoi de Football avec des matchs de poule du lundi 5 au mercredi 7 juillet puis les quarts de finale, demi-finale et finale le jeudi 8 et le vendredi 9 juillet.

Chaque commerce qui participe à l'évènement doit constituer une équipe de 10 personnes dans laquelle il choisira 2 joueurs pour le Padel, 3 joueurs pour la pétanque, 2 coureurs pour la course et 7 joueurs pour le Football.

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER ?

Rendez-vous dans les commerces qui n'ont pas encore finalisé leurs équipes :

- Allianz Gémenos
- Le pain doré
- Cordonnerie des Granges
- Gem' le vin,
- Vincent Coiffure
- La Gémenosienne
- Titi La suite
- Au coin fleuri
- l'Atelier Pascal
- Gem Optic

N'hésitez pas à venir rencontrer vos commerçants qui vous attendent pour partager des moments de convivialité.

Les associations sportives des disciplines concernées tiendront une buvette : TC Gémenos pour le Padel, La boule des Arcades pour la pétanque, le Gemtriathlé pour la course à pied et l'AS Gémenos pour le football.

Les Gémenosiennes et les Gémenosiens sont bien évidemment conviés à l'ensemble de ces soirées où les stands de restauration leur offriront le meilleur accueil.



DE 19 À 22H

28 ET 29 JUIN : TOURNOI DE PADEL
30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET : TOURNOI DE PÉTANQUE
LE 2 JUILLET : COURSE À PIED
DU 5 AU 9 JUILLET : TOURNOI DE FOOTBALL

Détails de l'évènement et modalités de participation sur :
WWW.MAIRIE-GEMENOS.FR


Buvette sur place
organisée par les
associations :
TC Gémenos,
La boule des Arcades,
Gemtriathlé
et l'AS Gémenos

La municipalité et les commerçants vous donnent donc rendez-vous du 28 juin au 9 juillet afin de redécouvrir les joies d'une vie conviviale telle qu'on l'aime à Gémenos.

2 AVRIL, JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

LA MAIRIE DE GÉMENOS S'EST VÊTUE DE BLEUE LE 2 AVRIL, JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

L'autisme est un trouble du neurodéveloppement qui touche 700 000 personnes en France.

Si les dernières données épidémiologiques aux USA font état d'un taux de prévalence de 1 personnes sur 60, en Europe ce taux est estimé à 1 pour 100 en moyenne.

COMMENT CE TROUBLE SE DÉFINIT ? LA DYADE AUTISTIQUE

1. Des difficultés dans la communication et les interactions sociales : peu ou pas de langage, difficulté à exprimer ses émotions et à comprendre celles des autres, malaise dans les interactions sociales...
2. Des comportements répétitifs et des intérêts restreints : mouvements répétitifs ou compulsifs, intolérance aux changements ou à l'imprévu, intérêts ou activités obsessionnels.

Ces signes s'accompagnent souvent d'une hyper ou hypo réactivité sensorielle. Les personnes autistes peuvent, en effet, réagir de manière intense aux stimuli sensoriels ou, au contraire, s'y montrer peu sensibles.

A côté de cela, il y a des autismes syndromiques où l'autisme est associé à des pathologies identifiées génétiquement: trisomie 21, syndrome de Rett, syndrome de l'X fragile,

syndrome d'Angelman, sclérose tubéreuse de Bourneville...

Présent dès la petite enfance, l'autisme atteint toutes les aires de développement de la personne.

Depuis quelques années, la haute autorité de santé (HAS) a reconnu que plus ces enfants étaient diagnostiqués tôt (avant trois ans) et pris en charge le plus vite, plus on pouvait infléchir la progression de ce handicap et éviter le sur-handicap.

Le retard que doit rattraper la France est immense malgré les plans autisme successifs du gouvernement.

L'Association Prévention Autisme Recherche (APAR) a créé des structures médico-sociales et dès sa création a considéré que la personne avec autisme avait des capacités et des potentiels à faire grandir et que l'éducation sous toutes ses formes était la meilleure façon de prendre soin de ces personnes.



L'APAR a aussi créé depuis 2004 un réseau de week-ends (45 enfants, adolescents et jeunes adultes y participent chaque année) et depuis 2014 un réseau d'activités physiques adaptées, des séjours sportifs d'été et elle gère toujours sa première classe pour enfants avec autisme créée en 1999.

L'APAR profite de cet espace pour remercier chaleureusement la municipalité de Gémenos pour son soutien sans faille à cette association et à travers elle à la cause de l'autisme.



CONTACT

contact@apar-autisme.org

*Pour mieux nous connaître,
nous aider ou vous documenter :
apar-autisme.org*



LES TALENTS DU CCAS

Le CCAS par le biais du Gémenos Infos, lance un appel à candidature pour les seniors qui auraient la fibre artistique (peinture, photographie, broderie, etc.). Le CCAS souhaite leur consacrer un article dans un prochain Gémenos Infos. Si un parent ou vous-même êtes dans ce cas, nous vous invitons à contacter le CCAS au 04 42 32 73 86 ou 04 42 32 89 01.

Commerce local

MON COMMERÇANT GÉMENOSIEN, JE LE SOUTIENS !

Gémenos recèle en son cœur, une multitude de commerces locaux. Cette richesse et sa diversité offrent une attractivité incontestable pour notre commune et son rayonnement.



En ces temps où la solidarité est devenue un prolongement du bon sens citoyen, il est nécessaire de soutenir notre tissu économique.

Initiée par la municipalité afin de dynamiser le commerce local, l'opération « *Mon commerçant gémenosien, je le soutiens* » a été lancée fin 2020.

Plus que jamais d'actualité, cette opportunité permet, via un système de carte de fidélité, d'obtenir un Totebag en coton bio fabriqué en France.

**CONSOMMEZ LOCAL
ET VOTRE FIDÉLITÉ
SERA RÉCOMPENSÉE !**



COMMENT FAIRE ?

- 1 Récupérez votre carte de fidélité chez vos commerçants Gémenosiens
- 2 Pour tout achat chez un commerçant Gémenosien, faites tamponner votre carte
- 3 6 tampons chez 6 commerçants différents (sans minimum d'achat) = 1 totebag en coton bio, fabriqué en France OFFERT !



A récupérer à l'Office de Tourisme, Cours Pasteur - 13420 Gémenos - Tel : 04.42.32.04.40 - Dans la limite d'un sac par foyer.

—/ Annuaire des commerçants /—

AFIN DE SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL, LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ METTRE EN AVANT LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE.

CHRONO BATTERIES



651 route du vaisseau

☎ 04.86.25.74.74

📱 07.69.720.161

✉ bpluspaca@gmail.com

Vente de batteries

Vente aux professionnels et particuliers de batteries (voiture, camion, chariot élévateur, moto, bateau, jet ski, jouet, ordinateur, téléphone, portail...) et piles (télécommande, jouet, ...). Solaire et installation solaire site isolé... SOS Dépannage, livraison de votre batterie auto, moto ou camion en cas de panne gratuit sur Gémenos ou pose gratuite sur notre parking devant le showroom. Protégeons la planète : Recyclage et Valorisation des anciennes batteries au plomb. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur RDV au 07 69 720 161

ORIGINE



800 avenue du Château de Jouques

☎ 04.86.36.14.08 ✉ l.charron@origine-spa.com

🌐 www.origine-spa.com

📷 origine_spa

Cosmétiques

Origine c'est avant tout l'artisanat cosmétique de luxe, mais également un laboratoire avec lequel nous fabriquons chacun de nos produits. Nous proposons une large gamme de produits naturels et sensoriels pour le corps et le visage (gommages, brumes de parfum, crèmes et masques visages...). Nombreuses idées pour cadeaux de Noël !

NIKOU FAIT POUR VOUS



1014 Chemin de Coupier

📱 06.20.53.91.70

✉ nikou.services@gmail.com



Services à la personne

Garde d'enfants en périscolaire, baby sitting, livraison de courses à domicile, home sitting, Pet sitting, Plant and garden sitting, repassage. 50% crédit d'impôt.

LES CELLIERS DES VIGNERONS DU GARLABAN



Vallée de St Pons

☎ 04.42.32.22.15 ✉ vggemenos@gmail.com

Vente de vin

Production et vente de vin.

Producteurs récoltants en vin A.O.P Côtes de Provence et I.G.P Bouches-du-Rhône

LE POINT SUR LES PAGES FACEBOOK LOCALES



VOUS ÊTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À FAIRE VIVRE LE VILLAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ! ASTUCES, ENTRAIDE, SPORT, CULTURE, INFORMATIONS MUNICIPALES... FAISONS LE POINT SUR LES DIFFÉRENTES PAGES FACEBOOK DÉDIÉES À GÉMENOS :

ALERTE CAMBRIOLAGE GÉMENOS

SUJET : Groupe d'alerte-vigilance cambriolages dans l'esprit des collectifs « Voisins Vigilants ».

Administration : Maxence Richard et Service Com Mairie

Groupe privé - 601 abonnés

AQUAGEM FORME

SUJET : Créé pour répondre à la demande actuelle suite à la crise sanitaire. Diffuser des cours de fitness en live et permettre de garder un lien avec les adhérents

Administrateur : Aquagem

Page - 180 abonnés

GÉMENOS ACTU

SUJET : Page Facebook officielle de la Mairie de Gémenos, dédiée à l'information locale.

Administration : Service communication de la Mairie

Page - 4572 abonnés

GÉMENOS SOLIDARITÉS

SUJET : Groupe d'entraide solidaire et plateforme collaborative créé à la suite du premier confinement

Administration : Plusieurs gestionnaires

Groupe privé - 500 abonnés

GEM'ENTREPRENDRE

SUJET : Annonces, actualités et réseaux des professionnels et associations pour permettre à tous les entrepreneurs de bénéficier d'un réseau local.

Administrateur : Christine Borel

Groupe public - 1007 abonnés

LE COIN MALIN DES GÉMENOSIENS

SUJET : Favoriser les échanges, l'entraide, les bons plans et soutenir / échanger des informations

Administrateur : Claude Mathieu Picatto

Groupe privé - 2300 abonnés

L'INSTANT GEM'

SUJET : Faire découvrir la vie du village au travers de petits reportages en live et soutenir le commerce local

Administrateur : Christine Borel

Page - 980 abonnés

TU SAIS QUE TU VIENS DE GÉMENOS SI...

SUJET : Echanges, témoignages, souvenirs du passé.

Administration : Matthieu Croce

Groupe privé - 2330 abonnés

PIJ EMPLOI GÉMENOS

SUJET : Rester au plus près du public du PIJ/Emploi, des jeunes et des administrés en général, communiquer plus efficacement.

Administration : Fabien Pij Gémenos

Page - 219 abonnés

Vie pratique



MAIRIE : 04 42 32 89 00
(8h30-12h15 / 13h30-17h00)

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.

POLICE MUNICIPALE : 04 42 32 89 08

GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 82 90 17

SERVICES TECHNIQUES : 04 42 32 89 00

DEMANDE MÉTROPOLE : 0800949408
(déchets, encombrants, voirie)

EAU ET ASSAINISSEMENT :

SIBAM SECRÉTARIAT 04 42 04 65 43

SIBAM ASTREINTE 06 14 09 14 46

URGENCE MÉDICALE : 15

URGENCE DENTAIRE : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

POMPIERS : 18

ECLAIRAGE PUBLIC : 0800 746 948

URGENCE GAZ NATUREL : 0800 47 33 33

TRANSPORT À LA DEMANDE : 0800 857 495
(TAD)

MOBI MÉTROPOLE : 04 91 10 59 00

TAXI : 0 630 630 630
(tous transports dont médicalisés)

DÉCHETTERIE : 04 95 09 54 73



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À :

Noé RIEBLER ROSSI 25/01/2021



MARIAGES

FÉLICITATIONS À :

Emilie PLACENTE et Sylvain PARODI 24/04/2021



DÉCÈS

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Catherine MACINATO 25/03/2021

Anne LECHEVALLIER 31/03/2021

Denise CUZIN 03/04/2021

Viviane CAMILLIERI 04/04/2021

Ginette DEVÉMY 04/04/2021

Guy DOUCHEZ 05/04/2021

Hélène LAMBERT 06/04/2021

Tranquillo DE PARIS 09/04/2021

LIBRE PROPOS

En nous imposant 300 caractères au lieu de 600, notre propos reste libre, mais un tantinet confiné. Nous proposons de rebaptiser la rubrique « libre propos » en « #balancetontweet » et lançons un concours d'idées courtes et fortes sur la page FB Le Chant des Possibles.

F. Plesnar et B. Perrier



Les Gémenosiales

Rencontres sportives avec les commerçants

Du 28 juin au 9 juillet 2021



DE 19h
À 22h

28 ET 29 JUIN : TOURNOI DE PADEL
30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET : TOURNOI DE PÉTANQUE
LE 2 JUILLET : COURSE À PIED
DU 5 AU 9 JUILLET : TOURNOI DE FOOTBALL



Buvette sur place
organisée par les
associations :

TC Gémenos,
La boule des Arcades,
Gemtriathlé
et l'AS Gémenos

Détails de l'événement et modalités de participation sur :
WWW.MAIRIE-GEMENOS.FR